

MÉMENTO de l'étudiant 2016 - 2017

Comme
UN POISSON
dans l'eau



SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES.....	2
En bref et en chiffres.....	2
Une offre de formation adossée à une recherche de pointe.....	2
Les composantes.....	3
Le fonctionnement de l'université.....	4
FAIRE SES PREMIERS PAS À L'UNIVERSITÉ.....	6
L'espace accueil information Université Grenoble Alpes.....	6
Du lycée à l'université.....	6
ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES.....	11
L'organisation des études.....	12
Les inscriptions.....	13
Le travail universitaire et l'évaluation.....	13
L'environnement numérique de travail (ENT).....	14
Les bibliothèques universitaires.....	16
Construire son parcours : orientation, stages, emploi.....	17
Étudier à l'étranger.....	23
Maîtriser une langue étrangère.....	25
La formation tout au long de la vie.....	27
Dates clefs de l'année universitaire.....	28
VIVRE SON QUOTIDIEN D'ÉTUDIANT.....	29
Les bourses et aides sociales.....	29
La santé.....	31
L'entrepreneuriat étudiant.....	32
Le sport.....	32
Le sport de haut niveau.....	34
Le handicap.....	35
La vie culturelle.....	36
La vie associative.....	39
Plan du campus.....	40

ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS, BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES !

Vous avez choisi l'Université Grenoble Alpes pour commencer ou poursuivre vos études supérieures sur l'un de ses campus à Grenoble ou Valence. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue et à vous remercier d'avoir rejoint cette grande université de rang mondial qui vient de naître en 2016 de la fusion de trois établissements. L'Université Grenoble Alpes offre désormais à ses 45000 étudiants tout l'éventail des disciplines universitaires : de la littérature à la physique des particules en passant par l'économie, la sociologie et la philosophie mais aussi l'ingénierie, les mathématiques, l'informatique, la médecine... De quoi construire des parcours de formation riches, adaptés à vos aspirations personnelles, facilitant les passerelles et les réorientations, et répondant aux besoins socio-économiques et culturels pour vous former à des métiers d'avenir.

Pour vous accompagner dans la réussite de votre parcours, l'Université Grenoble Alpes vous propose des formations fortement connectées à la recherche et aux enjeux de société, dispensées par 3000 enseignants-chercheurs qui partagent leur temps entre l'enseignement et la recherche au sein de 24 composantes et de 80 laboratoires. Si nos chercheurs innent dans leurs travaux scientifiques, ils ont aussi à cœur de renouveler leurs pratiques pédagogiques pour s'adapter à vos usages, à vos attentes, et favoriser votre réussite. Dans cet esprit, l'Université Grenoble Alpes est pionnière dans le domaine de la pédagogie inversée et dans l'utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement. Mais ces évolutions n'auront pas lieu sans vous : nous comptons sur votre implication active dans votre formation et sur les campus.

De nombreuses installations sportives et culturelles sont à votre disposition sur les campus. Que vous soyez sportif ou artiste de haut niveau (avec des cursus adaptés) ou simple pratiquant, nous comptons sur vous pour vous les approprier et déployer votre créativité. J'ai ici le plaisir d'introduire le « Mémento de l'étudiant », ce guide est réalisé pour vous par le service d'orientation et d'insertion professionnelle de notre établissement, un lieu ressource qui vous est ouvert tout au long de l'année.

Je vous adresse enfin, pour cette première rentrée à l'Université Grenoble Alpes tous mes vœux d'épanouissement et de réussite !

Lise Dumasy,
PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

EN BREF ET EN CHIFFRES

L'Université Grenoble Alpes est née le 1^{er} janvier 2016. Elle est issue de la fusion des trois universités grenobloises : l'université Joseph Fourier, l'université Pierre Mendès-France et l'université Stendhal.

Ce nouvel établissement a pour ambition d'être encore plus visible à l'international et ainsi d'attirer les meilleurs étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs.

L'Université Grenoble Alpes propose un large éventail de formations, de la licence au doctorat, en lien étroit avec le milieu socio-professionnel pour favoriser l'insertion de ses étudiants. Elle leur offre la possibilité de construire et personnaliser leurs parcours, avec des passerelles permettant des réorientations à tous les niveaux. Elle s'appuie également sur des laboratoires de recherche d'excellence qui lui permettent de développer des formations de pointe dans des domaines d'avenir.

Son offre de formation se répartit en quatre grands domaines de formation : Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies, santé.

- 45 000 ÉTUDIANTS (cinquième université de France en nombre d'étudiants)
- 5 500 PERSONNELS dont 3 000 ENSEIGNANTS et ENSEIGNANTS-CHERCHEURS et 2500 PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
- 80 LABORATOIRES
- 500 000 M² DE PATRIMOINE sur 12 SITES répartis sur 6 DÉPARTEMENTS (Isère, Drôme, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie et Hautes Alpes)
- UN CAMPUS PAYSAGER DE 175 HECTARES
- 24 COMPOSANTES (unités de formation et de recherche, écoles ou instituts)

UNE OFFRE DE FORMATION ADOSSÉE À UNE RECHERCHE DE POINTE

L'Université Grenoble Alpes est un pôle de recherche majeur, une centaine de structures de recherche travaillent dans tous les domaines.

La recherche est organisée en 6 pôles regroupant les laboratoires par disciplines :

- Mathématiques, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (MSTIC).
- Physique, Ingénierie, Matériaux (PEM).
- Physique des particules, Astrophysique, Géosciences, Environnement et écologie (PAGE).
- Chimie, Biologie, Santé (CBS).
- Sciences sociales (PSS).
- Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines, Cognitives et Sociales (ALLSHCS).

- 3 000 ENSEIGNANTS CHERCHEURS
- 6 PÔLES DE RECHERCHE
- 106 UNITÉS DE RECHERCHE
- 14 LABEX (LABORATOIRES D'EXCELLENCE DOTÉS DE MOYENS SPÉCIFIQUES ET AYANT UNE VISIBILITÉ INTERNATIONALE)
- 270 FAMILLES DE BREVETS DÉPOSÉS

L'enseignement universitaire est donc dispensé par les enseignants-chercheurs qui intègrent dans leur formation les derniers acquis de la recherche.

+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr > Recherche

LES COMPOSANTES

L'Université Grenoble Alpes est organisée en 24 composantes : unités de formation et de recherche (UFR), écoles ou instituts.

Ces composantes regroupent des départements d'enseignement et des laboratoires de recherche

- Centre universitaire d'études françaises
- Département de la licence sciences et technologies
- Département Sciences Drôme Ardèche
- École polytechnique de l'Université Grenoble Alpes
- École supérieure du professorat et de l'éducation
- Faculté d'économie de Grenoble
- Faculté de droit de Grenoble
- Faculté de médecine
- Faculté de pharmacie
- Grenoble IAE
- Institut d'urbanisme de Grenoble
- Institut de géographie alpine
- Institut universitaire de technologie 1 de Grenoble
- Institut universitaire de technologie 2 de Grenoble
- Institut universitaire de technologie de Valence
- Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble
- UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- UFR Chimie et biologie
- UFR Informatique, mathématiques, mathématiques appliquées de Grenoble
- UFR Langage, lettres arts du spectacle, information et communication
- UFR Langues étrangères
- UFR Physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique
- UFR Sciences de l'homme et de la société
- UFR Sciences humaines



+ À DÉCOUVRIR

« L'objet de mes recherches », est une web série de l'Université Grenoble Alpes

Chaque mois, un chercheur d'un laboratoire de l'Université Grenoble Alpes parle de ses travaux et de sa vocation en partant d'un objet familier ou scientifique.

Tous les épisodes de la websérie sont en ligne sur la chaîne YouTube Université Grenoble Alpes.



LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ

LA PRÉSIDENTENCE

Le président de l'université est élu pour 4 ans par les membres du conseil d'administration. Il assure la direction de l'établissement. Il est assisté par des conseils et commissions, des vice-présidents et des chargés de missions.

Présidente : Lise Dumasy
presidence@univ-grenoble-alpes.fr



Le vice-président étudiant

Le vice-président étudiant est élu par le conseil académique pour deux ans. Il participe aux réunions de l'équipe de direction et aux différentes instances de l'Université. Il est également convié à toute commission où son opinion est requise. Il peut être associé à tout projet pour lequel il est nécessaire d'apporter un regard d'étudiant. Il joue le rôle de relais entre les instances de l'Université et les étudiants.

Vice-président étudiant : Jonas Costagliola
vpe@univ-grenoble-alpes.fr



LES CONSEILS

Les grandes décisions et orientations politiques sont prises dans les conseils et commissions composés d'enseignants, de personnels administratifs et techniques et d'étudiants.

Le conseil d'administration (CA)

Il détermine la politique de l'université, vote le budget et approuve les comptes.

Le conseil académique (CAc)

Il est consulté sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur, sur la demande d'accréditation et sur le contrat d'établissement. Il propose un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap. Il regroupe :

- La commission formation et vie universitaire (CFVU) : elle est notamment consultée sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, les demandes d'accréditation et les projets de nouvelles filières, l'évaluation des formations et enseignements. Elle prépare les mesures concernant : la réglementation des formations, l'orientation, le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants, les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Elle est garante des libertés politiques et syndicales des étudiants.
- La commission recherche : elle répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche, elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires, elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr >
Université > Organisation

+ À SAVOIR

La Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) « Université Grenoble Alpes » est la structure qui fédère les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche de l'académie de Grenoble dont le périmètre s'étend sur l'ensemble du sillon alpin de Valence à Annecy.

Les établissements membres sont : l'université Grenoble Alpes, Grenoble INP, le CNRS, l'INRIA. Les établissements associés sont : l'université Savoie Mont-Blanc, Sciences Po Grenoble, l'ENSAG, le CEA.

L'ESPACE ACCUEIL INFORMATION UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Vous êtes nouvel étudiant à l'Université Grenoble Alpes et vous avez besoin d'informations et de conseils pour vous installer ? Vous voulez découvrir la ville et la vie d'étudiant à Grenoble ?

L'espace accueil information Université Grenoble Alpes est le premier lieu d'accueil et d'information pour tout nouvel étudiant arrivant à Grenoble. Situé au cœur du campus et ouvert toute l'année, il offre de nombreux services :

- accueil, information et aiguillage vers le bon interlocuteur,
- accompagnement aux démarches d'installation,
- informations pratiques et administratives sur la vie à Grenoble,
- vie associative et culturelle,
- postes internet en libre accès.

Il propose également un dispositif d'accueil spécifique pour les étudiants étrangers.

ESPACE ACCUEIL INFORMATION
1025, avenue centrale,
domaine universitaire,
Tram B et C, arrêt
bibliothèque universitaire

Ouvert du lundi
au vendredi, de 9h à 17h
(18h en septembre)
accueil@univ-grenoble-alpes.fr,
tél. 04 56 52 85 22

+ D'INFOS ?
etu.univ-grenoble-alpes.fr



DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ

Quitter le lycée pour l'université, c'est un grand pas !

Voici un comparatif qui vous aidera à vous repérer / à comprendre / à bien vivre la transition d'un univers à l'autre.

LES ENSEIGNEMENTS

AU LYCÉE

Séries de Bac et spécialités :
Exemple : Bac S, spécialité SVT

3 ans : seconde, première, terminale

Année découpée en trimestres

Matières
Organisées en cours et travaux pratiques
Un enseignant par matière, le même en cours et en TP

Cours : créneaux de 55 min, TP 2h

30 à 40 élèves par classe,
Certains cours ou TP en demi-groupes
(16-18 élèves)

À L'UNIVERSITÉ

Domaines de formation, mentions de licence, parcours
Exemple : licence Sciences technologies santé, mention Sciences de la vie, parcours Biologie

Système LMD (voir p.12)
L : 3 ans de licence (L1, L2, L3) = Bac +3
M : 2 ans de master (M1, M2) = Bac +5
D : 3 ans de doctorat (D) = Bac +8

Année découpée en semestres :
Premier semestre (S1) : septembre à janvier
Deuxième semestre (S2) : janvier/février à mai
La licence comporte 6 semestres

Unité d'enseignements (UE)
Organisées en cours magistral (CM), travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP)
Plusieurs enseignants par UE et selon le type de cours (CM, TD et TP)

CM : créneaux de 1h à 2h
TD de 1h à 2h
TP de 3h à 4h30

TD : 30 à 40 étudiants par groupe
CM en amphitheâtre : de 200 à 300 étudiants maximum
TP : 15 étudiants

L'EMPLOI DU TEMPS

AU LYCÉE

Environ 35h par semaine

Travail personnel : entre 5 et 10h par semaine

Volume horaire pour chaque matière principale dans votre série Bac : 4h minimum par semaine

À L'UNIVERSITÉ

21 à 25h par semaine

Travail personnel : 21 à 25 h par semaine dont une partie en bibliothèque (voir p. 16)

Volume horaire des enseignements de la discipline : 10 à 15h par semaine en première année

L'ÉVALUATION

AU LYCÉE

- Évaluation en continu : DS, DM, interrogations écrites, exposés.
- Passage d'une année sur l'autre : notes et avis du conseil de classe
- Diplôme du baccalauréat : des épreuves en première et en terminale, oraux de rattrapage

À L'UNIVERSITÉ

- Évaluation du semestre : contrôle continu et/ou examens en fin de semestre
- Session de rattrapage en mai-juin
- Obtention de l'année : moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10
- Obtention du diplôme de licence par validation des 6 semestres.

L'ENCADREMENT

AU LYCÉE

Professeurs du second degré

Professeur principal par année

Vie scolaire : CPE, assistant d'éducation

À L'UNIVERSITÉ

Enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants

- En L1 un enseignant référent
- Un enseignant responsable par parcours et par mention

Secrétariat pédagogique : gestionnaire de scolarité



L'ACCOMPAGNEMENT, L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ

AU LYCÉE

Accompagnement personnalisé

Infirmier / médecin scolaire

Assistants sociaux, bourses

À L'UNIVERSITÉ

Selon les licences : tutorat méthodologique, soutien disciplinaire, enseignant référent, dispositifs de remise au niveau en cas d'échec en S1...

Centre de santé / médecine préventive (service gratuit) : médecins, infirmiers, sophrologues, psychologues, dépistage, préparation à la prévention et secours civiques niveau 1 ... (voir p. 31)

- Assistants sociaux, bourses, logements : CROUS (voir p. 29)
- Soutien aux initiatives étudiantes (FSDIE) (voir p. 39)

LES AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES : ART, HANDICAP, SPORT

AU LYCÉE

- L'équipe pédagogique du lycée et la cellule handicap du rectorat se réunissent pour voir au cas par cas l'intégration du lycéen handicapé.
- Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)
- Pédagogie adaptée et individualisée (PAI)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- Dans certains lycées : sections sport-études

Classes à horaires aménagés arts

À L'UNIVERSITÉ

- Service accueil handicap (SAH) : aménagement d'études en fonction du handicap, qu'il soit permanent ou temporaire, accompagnement personnalisé. (voir p. 35)
- Service universitaire d'activités physiques et sportives (SUAPS) (voir p. 33)
- Département des sportifs de haut niveau (DSHN) : aménagement d'études pour les sportifs de haut niveau (voir p. 34)

Aménagement d'études pour les artistes de haut niveau



L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

AU LYCÉE

- Conseillers d'orientation psychologue, sur rendez-vous
- Centre d'information et d'orientation (CIO)

- Procédure d'orientation : choix du Bac (général, technologique), de la filière (ES, L, S...)
- Accompagnement au choix d'études post-bac, vie de classe, Admission Postbac

À L'UNIVERSITÉ

- Conseillers d'orientation psychologue et conseillers en formation
- Espace d'orientation et d'insertion professionnelle (voir p. 17)

- Orientation progressive tout au long de la licence : choix de la mention, du parcours, de certaines UE.
- Réorientation possible à la fin du premier semestre
- Changement de parcours au cas par cas en fin de semestre (L1, L2)
- Dispositifs d'accompagnement à la réorientation (module Tremplin, ateliers, DUAL...) (voir p. 19)

- Projet personnel et professionnel
- Forums, rencontres avec des professionnels
- Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC)
- Ateliers d'aide à la rédaction du CV, lettres de motivation, préparation à l'entretien...
- Stage (voir p. 22)

Découverte des métiers / Parcours avenir

LA VIE LYCÉENNE / VIE ÉTUDIANTE

AU LYCÉE

Échanges et/ou voyages scolaires à l'initiative des enseignants

Associations lycéennes internes au lycée

Syndicats lycéens

- Délégués de classe
- Élus aux différents conseils

À L'UNIVERSITÉ

- Direction des relations internationales
- Études et/ou stage encadrés à l'étranger (à l'initiative de l'étudiant) à partir de la L2, selon les formations. (voir p. 23)

Associations étudiantes internes à l'université ou inter-universitaires

Syndicats étudiants

- Élus aux différents conseils
- Vice-président étudiant (voir p. 4)

Vous êtes rattaché, selon votre inscription et le choix de votre cursus, à une composante. Dans votre composante, vos interlocuteurs privilégiés sont :

- le secrétariat pédagogique : il vous renseigne sur votre emploi du temps, vos programmes d'enseignement, le système de contrôle des connaissances, les dispenses de contrôle continu et les permanences des enseignants.
- les responsables pédagogiques de votre formation : ils vous accompagnent dans votre cursus en étant à votre écoute. Vous pouvez les rencontrer pendant leurs permanences.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Les cursus proposés s'organisent autour de trois diplômes principaux : la licence, le master et le doctorat. Cette organisation, dite LMD, adoptée par tous les pays de l'union européenne, permet d'accroître la mobilité des étudiants.

Le système des crédits permet de valider le travail et les acquis de l'étudiant (cours, TD, TP, travail personnel, stage, examens). La licence est validée par l'obtention de 180 crédits, le master par 120 crédits supplémentaires, et il faudra 180 crédits de plus pour valider le doctorat.

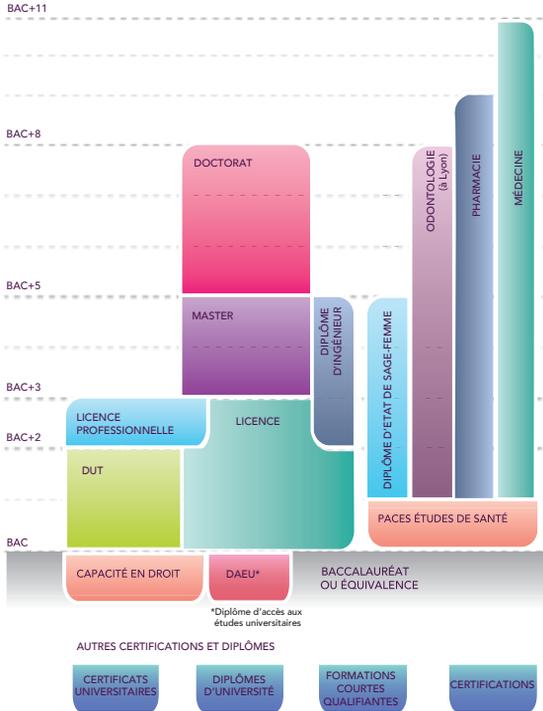
Ces crédits sont transférables en France et en Europe ; ils sont capitalisables, donc définitivement acquis, quelle que soit la durée des études.

L'Université Grenoble Alpes propose également d'autres formations notamment des diplômes universitaires technologiques (DUT), des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), etc.



+ D'INFOS ?

Retrouvez toutes les formations proposées par l'Université Grenoble Alpes dans le catalogue en ligne : <http://formations.univ-grenoble-alpes.fr>



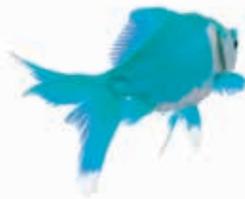
QUELQUES CHIFFRES

- 16 DUT
- 29 MENTIONS DE LICENCES GÉNÉRALES
- 55 LICENCES PROFESSIONNELLES
- 63 MENTIONS DE MASTERS
- 10 DIPLÔMES DE MÉDECINE/ PHARMACIE
- 1 DAEU

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2015-2016, TOUS DOMAINES CONFONDUS : 46 063

+ LES ÉCOLES DOCTORALES

Les écoles doctorales dépendent de la COMUE. Elles proposent des thèses dans tous les domaines, à travers tout le sillonn alpin. Elles comptent 3 700 doctorants inscrits dans 14 écoles doctorales. 90 spécialités de doctorat sont présentes. 250 doctorants sont actuellement en co-tutelle avec une université étrangère.



LES INSCRIPTIONS

Afin de vous inscrire complètement et définitivement à l'université, vous devez passer par deux étapes essentielles, indissociables et obligatoires :

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle se traduit par le paiement des droits universitaires et la délivrance de la carte d'étudiant. Les bacheliers s'inscrivant en 1^{er} année de licence peuvent réaliser leur inscription administrative dès juillet. Les autres étudiants s'inscrivent ou se réinscrivent en septembre. Elle s'effectue sur place à la chaîne d'inscription ou par le web.

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Elle consiste à choisir et à s'inscrire aux enseignements de l'année d'études. Elle permet d'être affecté dans les groupes de travaux dirigés. L'inscription pédagogique ne peut être effectuée qu'une fois l'inscription administrative validée.

Elle s'effectue en septembre en ligne ou auprès de votre secrétariat pédagogique / gestionnaire de scolarité.

LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE ET L'ÉVALUATION

MODE DE TRAVAIL

L'année universitaire est divisée en deux semestres : le premier de septembre à début janvier et le second de mi-janvier à mai. Les cours sont organisés sous trois formes : les cours magistraux (CM) qui se déroulent pour la plupart en amphithéâtres ; les travaux dirigés (TD) où l'effectif des étudiants est réduit, et, dans certaines filières, des travaux pratiques (TP) ou ateliers. À l'université, le travail personnel à fournir est beaucoup plus important qu'au lycée. On compte, en moyenne, deux heures de travail personnel par heure de cours. À cet effet les bibliothèques sont à votre disposition.

PERMANENCE DES ENSEIGNANTS

Votre interlocuteur privilégié est le responsable pédagogique de votre formation. Vous pouvez rencontrer vos responsables pédagogiques et vos enseignants au cours de leurs heures de permanences hebdomadaires, affichées sur leurs portes de bureau, ou prendre rendez-vous en les contactant via leurs adresses électroniques institutionnelles.

SYSTÈME D'ÉVALUATION ET EXAMENS

Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (dans les créneaux des cours) et/ou en examen terminal (pendant les sessions d'examen).

Sessions d'examens terminaux

D'une durée d'environ 15 jours, ils se déroulent à la fin du 1^{er} et 2^e semestre. Une session de rattrapage des deux semestres se déroule en juin.

Convocation aux examens

Elle est collective et se fait par voie d'affichage et sur l'Environnement numérique de travail (ENT), avec votre numéro d'étudiant.

Les résultats des examens sont affichés dans les secrétariats pédagogiques et sont consultables sur l'ENT en accès réservé grâce à votre identifiant et votre mot de passe. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'université met à votre disposition des outils et services informatiques pour faciliter vos études : messagerie, partage de documents, espaces collaboratifs, ressources documentaires... L'ensemble de ses ressources sont accessibles depuis votre environnement numérique de travail (ENT) : portail.univ-grenoble-alpes.fr.

Vous pourrez ainsi y accéder que vous soyez sur le campus, chez vous ou à l'étranger !

VOS IDENTIFIANTS

Pour accéder aux ressources informatiques de l'université, vous avez besoin d'un nom d'utilisateur (identifiant) et d'un mot de passe. Ils vous seront fournis avec votre carte d'étudiant.

Vous avez ensuite 2 mois pour personnaliser votre mot de passe. C'est obligatoire et cela vous permettra de pouvoir le récupérer en cas de perte.

Prudence est mère de sûreté...

- Ne prêtez jamais vos identifiants numériques
- Fermez votre session après avoir utilisé un ordinateur du libre-service
- Changez de mot de passe régulièrement

Si quelqu'un viole la charte avec vos identifiants (téléchargement illégal par exemple), c'est vous qui serez responsable et sanctionné (notamment privé d'accès aux ressources numériques de l'université).

VOS RESSOURCES ET OUTILS

Message électronique Université Grenoble Alpes
Votre adresse universitaire est en général de la forme :
prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr
C'est l'unique adresse utilisée par les enseignants et
l'administration pour vous transmettre des informations.
Pensez à :

- signer vos courriels pour être facilement identifié par votre interlocuteur : nom prénom, mais aussi année-filière, groupe, horaire de cours, etc.
- rediriger vos courriels sur votre adresse personnelle.

EMPLOI DU TEMPS EN LIGNE

Vous pourrez consulter à tout moment votre emploi du temps, être informés rapidement des changements de salles, reports de cours...

COURS EN LIGNE

Vous pourrez accéder à vos cours via les plateformes pédagogiques (Moodle, Chamilo...), à la plateforme de formation en langues du service des langues ...

RELEVÉ DE NOTES

Il est disponible dès la promulgation officielle des résultats du semestre, après jury.

COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

Digiposte est un coffre-fort numérique où seront stockés vos relevés de notes authentifiés par l'université, ainsi que tout document que vous voudriez garder en sécurité.

PAS D'ORDINATEUR ?

Vous disposez d'ordinateurs en libre-service sur le campus : dans les bibliothèques, et d'autres salles réservées à cet usage. Renseignez-vous !
Des offres d'achat à prix réduit sont possibles chez Dell :
www.portable-etudiant.com – Login : UGA

WIFI CAMPUS

Le wifi est accessible sur tout le campus, la connexion s'effectue avec vos identifiants numériques depuis l'ENT > onglet Informations pratiques.



+ HELP ?

En cas de soucis techniques avec votre ordinateur (wifi, etc.), vos identifiants... n'hésitez pas à vous faire aider :

Permanences SOS étudiants :

- 12h-13h à la BU Sciences
- 8h-20h au Patio – bâtiment Stendhal (durant les périodes d'enseignement)
- 8h-19h aux Alpilles 2 (durant les périodes d'enseignement)

<http://aideportail.univ-grenoble-alpes.fr>
sos.etudiants@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. : 04 56 52 97 20

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

Tout au long de l'année, un réseau de bibliothèques universitaires du service interétablissement de la documentation (SID) de l'Université Grenoble Alpes et de Grenoble INP, propose de vous accompagner dans vos études et recherches en mettant à votre disposition un large catalogue de ressources documentaires et de services.

Du volume papier au volume numérique, en passant par la revue électronique, le réseau des bibliothèques couvre l'ensemble des champs disciplinaires de l'Université Grenoble Alpes.

- sur le campus de Saint-Martin-d'Hères :
 - la BU Droit & Lettres (lettres, langues, sciences humaines, droit, économie, gestion)
 - la BU Sciences (sciences et technologies)
- au cœur du Centre Hospitalier Universitaire, à La Tronche : la BU Médecine & Pharmacie
- dans quatre sites de l'académie de Grenoble, la BU Professorat & Éducation : Grenoble, Valence, Chambéry et Bonneville
- au sein de la Médiathèque publique et universitaire de la Communauté d'agglomération : la BU de Valence (Sciences humaines et Sciences exactes)

Les trois BU de Grenoble proposent une amplitude d'ouverture de 78h par semaine.

Chaque étudiant peut y travailler jusqu'à 22h en semaine et 17h le samedi.

Les ressources documentaires proposées sont accessibles sur le web : <http://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

De très nombreux services vous sont proposés :

- photocopies, impressions, scanners ;
- salles de travail en groupe ;
- formations à la recherche documentaire ;
- conférences, expositions, animations ;
- wifi ;
- prêt de portable ;
- etc...

● **BU DROIT & LETTRES**
1130 avenue Centrale
Domaine universitaire
de St-Martin-d'Hères
TEL. : 04 76 82 61 42

● **BU SCIENCES**
915 avenue centrale
Domaine universitaire
de St-Martin-d'Hères
TEL. : 04 76 51 42 84

● **BU MÉDECINE
& PHARMACIE**
Domaine de la Merci
La Tronche
TEL. : 04 76 63 71 48

● **BU PROFESSORAT &
ÉDUCATION GRENOBLE**
30 avenue Marcelin Berthelot
Grenoble
TEL. : 04 56 52 07 88

● **BU VALENCE**
Place Charles Huguenel
Valence
TEL. : 04 75 79 23 70

ATTENTION !
Votre carte étudiant certifie votre inscription. Elle est indispensable pour utiliser les services des bibliothèques !

CONSTRUIRE SON PARCOURS : ORIENTATION, STAGES, EMPLOI

UN SERVICE DÉDIÉ À VOTRE ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Ouvert à tous les publics (étudiant, lycéen, adulte en reprise d'études...), l'espace Orientation et insertion professionnelle vous accompagne dans vos projets et vous propose tout au long de l'année universitaire des actions pour s'orienter, construire son parcours, préciser ses idées sur le monde professionnel ou rechercher un stage.

Deux espaces de documentation distincts en fonction des domaines de formation :

- Espace Sciences, technologies, santé
- Espace Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Sciences humaines et sociales

Dans chaque espace :

Des conseillers vous reçoivent sans rendez-vous et vous accompagnent dans votre projet de formation, votre orientation et votre préparation à l'insertion professionnelle. Des permanences spécifiques, dédiées à l'insertion professionnelle : aide à la recherche de stage et à la rédaction de CV et lettre de motivation.

À votre disposition :

- des ressources documentaires sur les formations, les métiers, les secteurs d'activité, l'emploi et les stages,
- des ressources informatiques et les logiciels d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle sur des postes informatiques en accès libre !



Vous pourrez participer à :

- Des temps forts d'information sur les formations, les métiers, l'emploi
- Des ateliers « bilan » pour faire le point sur votre projet personnel et professionnel
- Des ateliers thématiques pour optimiser ses candidatures, sur la construction de votre projet et la recherche de stages ou d'emploi
- Des réunions d'information pour connaître les possibilités de changement de filière en 1^{ère} année de licence et la réorientation

Où ?

Espace Orientation et insertion professionnelle
1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151, rue des universités
Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

Horaires d'ouverture des deux salles de documentation
(et permanences téléphoniques)

Lundi 13h30-17h

Du mardi au jeudi : 9h à 17h (entre octobre et fin mars)
9h-12h / 13h30-17h (septembre et d'avril à juillet)

Fermeture le vendredi

Hors des horaires d'ouverture, des accueils spécifiques, des ateliers dédiés à l'orientation et l'insertion professionnelle seront organisés.

Nous vous recevons sans rendez-vous

Permanences spécifiques « insertion professionnelle » (relecture de CV et lettres, préparation à l'entretien, aide à la recherche de stages...) : mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h

CONTACT

Domaines Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ;
Sciences humaines et sociales

Tél. : 04 76 82 55 45

Domaine Sciences, technologies, santé

Tél. : 04 76 82 61 51

orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE À VALENCE

Le CIO'SUP, service interuniversitaire d'information et d'orientation dédié à l'enseignement supérieur en Drôme-Ardèche, vous accueille et vous accompagne pour toutes les étapes clés de votre parcours d'étudiant : choix des formations, réorientation, recherche de stages, recherche d'emploi, etc.

LA MAISON DE L'ÉTUDIANT
DRÔME-ARDÈCHE
Pôle universitaire
Latour Maubourg
26000 Valence
Tél. : 04 26 44 35 00
ciosup2607@aduda.fr



VOTRE CHOIX D'ÉTUDE PEUT ÉVOLUER

Si finalement votre filière ne vous convient pas, vous pouvez demander une réorientation à la fin du 1er semestre et effectuer le 2nd semestre dans une autre licence. Vous pouvez également vous réorienter à l'issue de votre première année vers d'autres filières. Des réunions spécifiques sont organisées par le service d'orientation et d'insertion professionnelle sur ce sujet.

Module TREMPLIN : une autre orientation

Le module TREMPLIN s'adresse aux étudiants de première année de licence qui souhaitent quitter leur filière et s'orienter vers un DUT, un BTS, une école spécialisée ou une formation professionnelle, soit dans une formule à temps plein, soit en alternance.

D'une durée de 4 semaines, ce module accompagne l'étudiant dans une réflexion approfondie sur son projet de formation :

- En déterminant ses centres d'intérêts,
- En repérant ses acquis (savoir, savoir-faire, savoir-être),
- En apprenant à mieux connaître l'entreprise et le monde professionnel,
- En évaluant ses besoins en formation,
- En rencontrant des professionnels au travers d'enquêtes.

Des réunions d'information sur le module TREMPLIN sont organisées d'octobre à janvier de 12h30 à 13h30 : Jeudi 6 octobre – Jeudi 13 octobre – Mardi 18 octobre – Jeudi 17 novembre – Jeudi 24 novembre – Mardi 6 décembre – Mardi 13 décembre – Jeudi 5 janvier – Jeudi 12 janvier – Mardi 17 janvier

Pour s'inscrire dans le module, les étudiants doivent obligatoirement rencontrer une conseillère de l'espace Orientation et insertion professionnelle.

Le module TREMPLIN nécessite un engagement sur une durée de 4 semaines. 3 sessions sont organisées :

- Session 1 : lundi 14/11/2016
- Session 2 : lundi 9/01/2017
- Session 3 : lundi 30/01/2017

Pour toutes informations :

Contact : Anne-Marie Jean

tremplin@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : 04 76 82 57 19

Réorientation des étudiants PACES

L'Université Grenoble Alpes met en place des dispositifs et des outils pour favoriser la réussite des étudiants inscrits en première année commune aux études de santé (PACES)

Vous pouvez être réorientés vers d'autres formations universitaires par décision du président de l'Université à l'issue des épreuves du 1^{er} semestre et du 2^e semestre.

L'espace Orientation et insertion professionnelle peut vous aider à construire votre parcours de formation, et si besoin, à trouver des passerelles en cours ou en fin de PACES.

Plusieurs types d'actions et d'accompagnements spécifiques sont proposés tout au long de l'année :

- Séances d'informations collectives ;
- Ateliers d'aide à la réorientation ;
- Réunions sur les réorientations à la fin de chaque semestre.

+ D'INFOS ?

Med@tice > Réorientation

Contact : orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr



UN ACCOMPAGNEMENT À LA DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

En complément de ce qui vous est proposé dans votre licence, vous pouvez choisir de réfléchir à vos projets, mettre à jour vos outils de candidature, vous initier à l'entrepreneuriat avec un large choix d'enseignements transversaux à choix (ETC).

Voici les ETC proposés par l'espace Orientation et insertion professionnelle.

ETC

PUBLIC CONCERNÉ

Orientation	Avenir : faire son bilan, construire ses projets	Domaines Sciences humaines et sociales et Droit, économie, gestion : L1, L2, L3 Domaine Sciences, technologies, santé et Arts, lettres, langues : L2, L3 (pas en L1 car un enseignement obligatoire de même type est déjà proposé)
Stage et IP	CV Lettre Entretien Réseaux sociaux : se présenter	Tous domaines : L2, L3, M1, M2
Stage et IP	Un stage pour préciser l'avenir	Domaine ALL : L2 L3
Entrepreneuriat	2 semestres pour créer et conduire un projet	Tous domaines : L2 L3
Entrepreneuriat	Construire le plan d'affaire de sa création d'entreprise	M1, M2
Entrepreneuriat	Entreprendre autrement	Tous domaines : L2, L3

PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Développez votre communication

Créez et valorisez vos candidatures : CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien... en participant aux différents ateliers proposés par l'espace Orientation et insertion professionnelle.

- Se présenter en 3 min, trouver des contacts, développer un réseau professionnel ;
- Rédiger son CV, sa lettre de motivation ;
- Adapter sa recherche de stage et d'emploi au monde actuel ;
- Se préparer à un entretien de recrutement, pour un stage, une formation, un emploi.

Portefeuille d'expériences et de compétences

Via cet outil numérique :

- Vous valorisez vos connaissances ;
- Vous construisez votre projet de formation et professionnel ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé ;
- Vous traduisez vos expériences en compétences ;
- Vous préparez votre communication professionnelle.

www.pec-univ.fr

Créez des LIENS

Vous pouvez consulter, dès votre inscription, l'annuaire des diplômés en Sciences, technologies, santé et Arts, lettres, langues (les diplômés des domaines Sciences humaines et sociales et Droit, économie, gestion seront intégrés prochainement).

Une fois diplômé, restez en contact avec vos anciens collègues de promotion, l'équipe enseignante... et créez votre compte sur LIENS !

www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/vous-etes/diplome/

Faites des stages

Un stage est un tremplin vers l'emploi, cela ne fait aucun doute ! Les stages, obligatoires ou non dans votre cursus, permettent d'acquérir des expériences professionnelles qui seront une valeur ajoutée dans votre recherche d'emploi ; c'est aussi un moyen de découvrir les métiers et le monde du travail.

VOUS RECHERCHER UN STAGE, UNE OFFRE D'EMPLOI OU D'ALTERNANCE ?

L'espace Orientation et insertion professionnelle met à votre disposition de multiples ressources/ outils, annuaires des stages, annuaires entreprises... et un accompagnement personnalisé pour trouver des offres de stage, emplois, alternances en lien avec votre formation.



+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr >
Orientation et insertion

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

En tant qu'étudiant inscrit à l'Université Grenoble Alpes vous pouvez effectuer un séjour à l'étranger - d'un mois à une année universitaire - en programme d'études, de recherche ou en stage.

La participation à un programme d'échange avec l'un des 650 établissements partenaires vous permet de valider ce parcours effectué à l'étranger dans votre cursus et d'être candidat à des aides financières spécifiques.

Sachez qu'un projet d'études à l'étranger se prépare au moins une année à l'avance. Les enseignants et les correspondants des relations internationales vous guideront dans vos démarches, n'hésitez-pas à leur demander conseil !

10 BONNES RAISONS POUR EFFECTUER UN SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER :

- Perfectionner une langue étrangère
- S'ouvrir à une culture et un système éducatif différents
- Favoriser votre employabilité sur un marché du travail mondialisé
- Affirmer sa personnalité et faire de nouvelles rencontres
- Découvrir une nouvelle approche de votre spécialité d'études
- Bénéficier d'une reconnaissance pédagogique de votre période d'études
- Profiter d'un accompagnement dès l'amorce de votre projet de mobilité
- Acquitter uniquement les droits d'inscription de l'Université Grenoble Alpes en étant exonéré de ceux de l'université partenaire
- Bénéficier d'aides financières via différents dispositifs de bourses
- Enfin, vivre une expérience unique !



+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr > International

À CONNAITRE

Les parcours internationaux

L'Université Grenoble Alpes développe son offre de formation à dimension internationale : des doubles diplômes internationaux ainsi que des parcours enseignés en anglais permettent de concilier formation et langues.

International étudiants de Grenoble (IntEGre)

IntEGre est une association d'étudiants grenoblois qui accueille les étudiants internationaux à l'université de Grenoble et facilite les échanges culturels par le biais d'activités, sorties, soirées et découvertes de notre patrimoine local et national.

IntEGre recherche des étudiants bénévoles pour deux programmes spécifiques :

- le programme Parrainage qui permet aux étudiants étrangers d'être accompagnés par un étudiant français lors de leur arrivée et pour leur installation. Les parrains et marraines permettent aux étudiants internationaux d'avoir un contact local à leur arrivée à Grenoble, d'être accompagné pendant leur installation, d'avoir un point de repère, quelqu'un qui peut répondre aux questions les plus basiques que tout le monde se pose quand on découvre un nouveau pays.
- le programme Tandem qui permet de rencontrer et d'échanger avec une personne qui souhaite perfectionner son français tout pratiquant également une langue étrangère. Le but est de parler alternativement ta langue et la sienne. Chacun peut en tirer ainsi un meilleur niveau d'expression orale, de vocabulaire mais également de découvrir plus sur la culture de l'autre.

 **D'INFOS ?**
www.integre-grenoble.org



MAITRISER UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

Le Service des langues de l'Université Grenoble Alpes offre des formations en langues étrangères pour tous les étudiants du site universitaire grenoblois. Plus de vingt langues sont proposées.

Quel que soit le type d'enseignement (enseignement transversal à choix, cours optionnel...), votre inscription est soumise à un test de positionnement puisque les cours sont organisés par niveaux, sauf pour les cours d'initiation.

Attention, l'inscription se fait par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Vous êtes invités à bien vérifier auprès de vos gestionnaires de scolarité en composante si ces enseignements peuvent être valorisés au sein de votre cursus ou si vous devez le prendre à titre individuel ; dans ce dernier cas, les cours sont payants.



VALORISEZ VOS RÉSULTATS, FAITES CERTIFIER VOTRE NIVEAU DE LANGUES !

Afin de préparer au mieux votre projet de mobilité à l'étranger, venez vous renseigner au Service des langues sur les différentes possibilités de certifications qui existent sur le site grenoblois. Les certifications en anglais : TOEIC® et TOEFL®, l'IELTS et le CLES. Le CLES est aussi organisé pour l'allemand, l'arabe, l'espagnol, l'italien et le portugais.

DES MÉTHODES INNOVANTES DE FORMATION GRÂCE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Des formations s'appuyant sur des outils numériques vous permettent de vous former en autonomie.

Centre d'apprentissage en autonomie de la Maison des langues et des cultures
1141 avenue centrale
Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères
Tél. : 04 76 82 77 40

Vos interlocuteurs au service des langues :

Si vous êtes étudiant en Droit, économie, gestion ou Sciences humaines et sociales :

Centre de langues vivantes (CLV)

77 rue des universités – Domaine universitaire de Saint-Martin-d’Hères

Tél. : 04 76 82 59 73

clv@univ-grenoble-alpes.fr

<http://clv.univ-grenoble-alpes.fr>

Accueil les mardis, mercredis et jeudis 9h-12h et 13h-17h

Spécificités du CLV : des enseignements de langues en anglais, italien, espagnol, français et allemand, vous sont proposés ; ces modules abordent des thématiques d’actualité en rapport avec vos domaines de formation et en complément des cours d’anglais de spécialité que vous allez suivre tout au long de votre cursus au sein de votre composante.

Si vous êtes étudiant en Arts, lettres et langues :

Maison des langues et des cultures (MLC)

1141 avenue centrale – Domaine universitaire de Saint-Martin-d’Hères

Tél. : 04 76 82 41 68 - 04 76 82 77 10 - 04 76 82 80 34

scolarite.lansad@univ-grenoble-alpes.fr

<http://lansad.univ-grenoble-alpes.fr>

Accueil scolarité : du lundi au mercredi : 9h-12h15 et 13h-16h30 ; les jeudis et vendredis : 9h-12h.

Spécificités de la MLC : certains cours de licences et masters de langues sont également organisés à la MLC.

Si vous êtes étudiant en Sciences, technologie et santé :

Maison des langues et des cultures (MLC)

1141 avenue Centrale – Domaine universitaire de Saint-Martin-d’Hères

Tél. : 04 56 52 87 61 - 04 56 52 87 59

<http://elang.ujf-grenoble.fr>

Accueil scolarité : tous les jours 9h-11h30 et 13h30-16h30.

Spécificités du pôle STS : les cours d’anglais scientifique sont organisés dans vos composantes ; les enseignements pour toutes les autres langues à la MLC.

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La direction de la formation continue et de l'apprentissage est à la disposition des salariés, des demandeurs d'emploi, des personnes à titre individuel, des entreprises privées ou publiques. Elle les accompagne pour développer et valoriser vos compétences.

Ses missions :

- Proposer des formations diplômantes et qualifiantes à tous les adultes, dans les domaines de compétence de l'Université Grenoble Alpes ;
- Développer les compétences des salariés grâce à des formations sur mesure ;
- Proposer un conseil et un accompagnement personnalisés.

Son offre :

- Diplômes : toutes les formations diplômantes de l'Université Grenoble Alpes (DUT, licence, master, doctorat, diplômes d'ingénieurs ...) sont ouvertes aux personnes qui souhaitent reprendre leurs études.
- Formations en alternance : accessibles en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
- Formations courtes : offre variée de formations courtes qualifiantes, diplômes universitaires (DU), certificats universitaires (CU).
- Certifications : l'Université Grenoble Alpes propose 3 certificats: le BULATS en langues, le C2i en informatique et internet, le CCR en compétences rédactionnelles.
- Diplômes équivalents au baccalauréat : DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) et Capacité en droit.
- Préparations aux concours.
- Validation des acquis : VAPP (validation des acquis personnels et professionnels), VAE (validation des acquis de l'expérience), VES (validation des études supérieures).

CONTACT

Formation continue et apprentissage

Tél. : 04 76 82 43 82
formation.continue@univ-grenoble-alpes.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (16h le vendredi).



DATES CLEFS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- Réunions d'accueil : à partir du 1^{er} septembre
- Forum des enseignements transversaux à choix (ETC) : 7 septembre
- Forum des sports : 14 et 15 septembre
- Cours du premier semestre : du lundi 5 septembre au vendredi 16 décembre
- Vacances de Toussaint : du mercredi 26 octobre au soir au jeudi 3 novembre matin
- Vacances de Noël : du samedi 17 décembre midi au lundi 2 janvier matin
- Examens du premier semestre, première session : à partir du 12 décembre jusqu'au 20 janvier
- Cours du second semestre : du lundi 18 janvier au vendredi 29 avril
- Vacances d'hiver : du samedi 18 février midi au lundi 27 février matin
- Vacances de printemps : du samedi 15 avril midi au lundi 24 avril matin
- Examens du second semestre, première session : à partir du 2 mai
- Deuxième sessions d'examens : à partir du 12 juin

LES BOURSES ET AIDES SOCIALES

Un interlocuteur privilégié : le CROUS

Le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) a vocation à favoriser les conditions de vie et de travail des étudiants pour contribuer à leur réussite universitaire.

Les services du CROUS sont à votre disposition pour :

- L'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des compléments de bourse.
- Le logement (résidences universitaires, chambres, studio, T1, T2, T3 en colocation, location chez les particuliers, hébergement temporaire...).
- La restauration (restaurants universitaires, cafétérias, ...).
- La recherche et l'offre de jobs réservés aux étudiants : www.jobaviz.fr
- Le soutien aux projets culturels et l'animation.
- Le service social : en cas de difficultés matérielles, personnelles, familiales, psychologiques, administratives, financières..., le service social accompagne l'étudiant dans la recherche de solutions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'information et d'orientation.

LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)

Pour une demande de logement en résidence universitaire et/ou l'attribution d'une bourse, un seul dossier est à remplir : le dossier social étudiant (DSE) via le site internet du CROUS : www.messervices.etudiant.gouv.fr
Chaque année, les étudiants doivent faire leurs demandes entre 15 janvier et le 31 mai pour la rentrée universitaire suivante.

LES BOURSES DU CROUS

Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Accordée aux étudiants de moins de 28 ans inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, en fonction des ressources et charges de la famille, cette aide constitue un complément de ressources pour l'étudiant.

Elle va de l'exonération des droits universitaires et de la cotisation de la «sécurité sociale étudiante» (échelon 0) à l'attribution d'un montant financier annuel s'élevant à 5 545 € pour une bourse échelon 7.

Aide au mérite

Accordée aux bacheliers mention très bien, cette aide d'un montant de 900 € sur l'année universitaire, est un complément à la bourse pour les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critère sociaux.

Aides spécifiques

Deux aides spécifiques permettent d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants : l'allocation annuelle accordée à l'étudiant qui rencontre des difficultés pérennes, l'aide ponctuelle en faveur de l'étudiant qui rencontre momentanément de graves difficultés.

Les dossiers de demande d'aide d'urgence sont à remplir auprès du service social du CROUS.

Contact du CROUS :

CROUS Grenoble - Division vie étudiante (DVE)

Aides financières, hébergement, culture, jobs

361 allée Hector Berlioz – Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

Tél. : 0810 064 069

ouvert du lundi au jeudi de 11h à 14h et le vendredi de 9h à 12h

CROUS Valence

Antenne administrative

6 rue Dérodon - Valence

Tél. 04 75 42 17 92

Le service social du CROUS

Les assistantes sociales vous reçoivent sur rendez-vous.

Elles assurent également des permanences à l'université.

Tél. : 04 56 52 88 30

361 allée Hector Berlioz – Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères

Une assistante sociale peut également vous recevoir à l'antenne de Valence.

Tel. : 04 75 42 23 00



+ D'INFOS ?

www.crous-grenoble.fr

LES AUTRES BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

Aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation de logement à caractère social (ALS)

Ces aides sont attribuées par la caisse d'allocations familiales.

3 rue des Alliés - Grenoble

Tél. : 04 76 20 60 30

+ D'INFOS ?

www.caf.fr

Aides à la mobilité internationale

Pour les étudiants effectuant un séjour à l'étranger, (études, stages) dans le cadre de programmes validés par l'Université Grenoble Alpes :

- Bourses «Explo'RA Sup» de la Région Rhône-Alpes et «Explo'RA Doc» pour les doctorants ;
- Aide à la mobilité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'intention des boursiers nationaux sur critères sociaux ;
- Bourses «ERASMUS» de la commission européenne ;
- Bourses pour les thèses en co-tutelle du ministère de l'éducation nationale.

+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr >
International

LA SANTÉ

LE CENTRE DE SANTÉ INTER-UNIVERSITAIRE

Le suivi médical des étudiants est assuré par le centre de santé inter-universitaire. Une équipe de professionnels de la santé assure un accueil, des consultations et des actions de prévention. La carte d'étudiant ouvre l'accès à de nombreuses prestations :

- Centre de planification et d'éducation familiale : gynécologie, contraception, IVG médicamenteuse, dépistage des IST, sexologie ;
- Médecine générale ;
- Traumatologie du sport ;
- Infirmerie, vaccination ;
- Psychologie, psychiatrie ;
- Sophrologie, relaxation ;
- Prise en charge des addictions ;
- Ateliers d'affirmation de soi, de gestion du stress et sur les troubles du comportement alimentaire ;
- Diététique ;
- Formation secourisme.

Pensez à vous munir de votre carte VITALE et de votre attestation de mutuelle lorsque vous vous rendez au Centre de santé.

LE SERVICE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE

Des psychiatres, psychologues, psychothérapeutes ou psychanalystes du service médico-psychologique universitaire vous proposent une consultation, un suivi médico-psychologique, des entretiens psychothérapeutiques et des soins gratuits, individuels ou en groupes.

Le SMPU reçoit du lundi au vendredi.

Accueil secrétariat de 8h30 à 16h.

10 rue Augereau – Grenoble

Tél. : 04 56 58 82 70

Fax : 04 76 87 04 28

secsmpu@ch-alpes-isere.fr

LOCALISATIONS

Sur le domaine universitaire
180 rue de la Piscine
Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. : 04 76 82 40 70
Tramway ligne B
Arrêt Les Taillées
Tramway ligne C
Arrêt Hector Berlioz

À Grenoble
(à partir du 1/10/2016)
10 rue Vassieux en Vercors
Grenoble
Tramway ligne B
Arrêt tram CEA Cambridge

centre.de.sante@univ-grenoble-alpes.fr

À Valence
Centre de santé jeunes
13 place Latour Maubourg
Valence

espace.santejeunes@mairie-valence.fr

L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Une envie ? Une idée ? Un projet ?

Développez votre esprit d'entreprendre et devenez étudiant-entrepreneur !

Le Pépite oZer (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) est là pour vous aider dans la réalisation de vos projets : forum, tables rondes et témoignages de créateurs d'activité, modules de formation...

Renseignez-vous !

+ D'INFOS ?

www.ozer-entrepreneuriat.fr

LE SPORT



LE SPORT UNIVERSITAIRE

Le sport fait partie de la formation générale de l'étudiant. L'offre de formation proposée par le service des sports se décompose en 3 grands secteurs :

- La formation qualifiante qui concerne le sport intégré dans le cursus et qui donne droit à une notation ;
- La formation personnelle qui vise l'acquisition d'un habitus sportif ;
- La compétition sportive universitaire dans le cadre de l'association sportive de l'Université Grenoble Alpes : participation aux compétitions FFSU, aux tournois inter-UFR.

+ ZOOM SUR LES RISQUES

Peut-être êtes-vous venus à Grenoble, attirés par la proximité de la montagne et des nombreux sports qu'elle propose. Ce milieu peut présenter certains risques.

Pour pratiquer en sécurité, formez-vous dans un club de montagne et si vous pratiquez individuellement un sport, informez-vous de la météo, et des risques d'avalanche.

Vous pouvez aussi vous former aux premiers secours au centre de santé

Pour tout savoir sur le sport universitaire, rendez-vous au **forum des sports** organisé par le service des sports le 14 et 15 septembre au CSU (piscine universitaire).

Antenne Sciences technologies santé et géographie
DLST - bâtiment C
480 avenue centrale
Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. : 04 76 51 44 46

Antenne Droit, économie, gestion
et Sciences humaines et sociales
Bâtiment Pierre-Mendès-France – galerie des amphis
151 rue des universités
Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. : 04 76 82 56 55

Antenne Arts, lettres, langues
Bâtiment Stendhal - Bureau B05
1180 avenue centrale
Domaine universitaire de St-Martin-d'Hères
Tél. : 04 76 82 41 06

Contact : suaps-uga@uga-univ-grenoble-alpes.fr

CHIFFRES CLÉS

10 600 ÉTUDIANTS
SPORTIFS,
400 ÉTUDIANTS SPORTIFS
DE HAUT NIVEAU,
4 SITES D'INSTALLATIONS
SPORTIVES,
1 ANTENNE À VALENCE



LE SPORT DE HAUT NIVEAU (SHN)

Le département du sport de haut niveau (DSHN) a pour but de permettre aux étudiants sportifs de haut niveau de concilier au mieux la pratique sportive de haut niveau et des études universitaires, grâce à un accompagnement en 3 volets :

- Un accompagnement pédagogique : chaque étudiant sportif de haut niveau a un enseignant tuteur. Une conseillère formation de l'espace Orientation et insertion professionnelle spécialisée dans le suivi des étudiants SHN peut les accompagner dans la construction ou l'évolution de leurs projets professionnels et d'études. En fonction de ses contraintes, il a droit à un étalement du cursus, des aménagements d'horaires, des actions de soutien, l'organisation de sessions spéciales d'examens, des autorisations d'absences pour stages ou compétitions sportives. Chaque année, environ 75% des étudiants SHN valident entièrement leur contrat de scolarité.
- Un accompagnement sportif : les étudiants sportifs de haut niveau ont la possibilité de mettre en œuvre leur programme de musculation sur des créneaux spécifiques. Ils peuvent bénéficier de consultations de traumatologie avec des médecins et de soins de récupération avec des kinésithérapeutes sur le campus. S'ils se retrouvent loin de leurs sites d'entraînement, ils peuvent intégrer un des huit centres universitaires de formation et d'entraînement (CUFE), tout en restant licenciés dans leur club.
- Un accompagnement social : les étudiants sportifs de haut niveau peuvent être prioritaires pour l'attribution d'un logement du CROUS (priorité aux étudiants sur listes ministérielles).

Le statut d'étudiant SHN est obtenu de droit pour les étudiants inscrits sur les listes du ministère des sports (liste des sportifs de haut, liste espoir, sportifs sous contrat avec un club professionnel). Il peut être obtenu sur critères des universités grenobloises, pour des sportifs de bon niveau national à fortes contraintes d'entraînement

CONTACT

Département du sport de haut niveau (DSHN)
DLST - bâtiment C
480 avenue Centrale
Domaine universitaire
de St-Martin-d'Hères

Christelle Rodriguez
christelle.rodriguez@univ-grenoble-alpes.fr
Tél. : 04 76 51 44 46
Tous les jours 9h-12h
13h30-16h sauf le mercredi

+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr >
Formation > Aménagements
spécifiques

+ ZOOM SUR LE DISPOSITIF INTERVAL

Pour concilier sport et réussite universitaire...

Interval est un dispositif d'enseignement asynchrone et en partie à distance proposé pour les étudiants spécialistes en ski, alpinisme, hockey sur glace, patinage artistique, bobsleigh, inscrits sur listes ministérielles SHN. Il permet de favoriser la réussite de leurs études, au regard de la spécificité des contraintes liées à leur pratique sportive

LE HANDICAP

Le service accueil handicap (SAH) est un service interuniversitaire destiné à accompagner, dans leurs études, de façon personnalisée, tous les étudiants fréquentant les établissements universitaires grenoblois et confrontés à des difficultés liées à la maladie ou au handicap, permanent ou temporaire.

Il s'appuie pour cela sur sa connaissance des déficiences et des besoins correspondants, sur sa compétence universitaire, sur ses relais dans les diverses composantes universitaires et interuniversitaires et sur ses partenariats avec divers organismes et associations. Il permet d'obtenir :

- Un aménagement des études : adaptation des cursus, calendriers, horaires et examens, en liaison avec les correspondants de composantes ;
- Des aides pédagogiques humaines et/ou matérielles ;
- Une aide à l'information, l'orientation et à l'insertion professionnelle ;
- Des aides techniques adaptées ;
- Des aides sociales ;
- De l'information sur les activités sportives, culturelles, etc.

+ À SAVOIR

Le SAH pilote également un enseignement transversal intitulé "Accompagnement des étudiants en situation de handicap". Ce module comprend des enseignements théoriques et pratiques sur le handicap et propose d'accompagner un étudiant en situation de handicap.

CONTACTS

Service Accueil handicap
Résidence des Taillées
bâtiment B9
271 rue de la houille blanche
Domaine universitaire
de St-Martin-d'Hères
Tram B, arrêt Les Taillées
Tram C, arrêt Berlioz

Tél. : 04 76 82 84 70
Fax 04 76 82 84 74

accueil.sah@univ-grenoble-
alpes.fr

Marie-Paule Balicco,
directrice du SAH
marie-paule.balicco@univ-
grenoble-alpes.fr

Anne-Marie Goulas,
conseillère technique
mission handicap, CROUS
de Grenoble
Tél. : 04 56 52 88 30
anne-marie.goulas@crous.fr

Permanence le jeudi au SAH,
Tél. : 04 76 82 84 75

LA VIE CULTURELLE

Si en arrivant à Grenoble, on ne peut passer à côté des montagnes et des activités en plein air, la culture a aussi la part belle. Sur le campus, notamment, investie par des acteurs engagés et créatifs, la culture universitaire foisonne et rayonne. Tout au long de l'année, un large panel d'initiatives et de rendez-vous sont proposés dans les nombreux équipements culturels du site, rythmant la vie étudiante.

L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES, VOTRE ACTEUR CULTUREL

Envie de proposer un projet culturel ou de participer à l'un d'entre eux, la direction Culture et culture scientifique et technique vous aide et vous accompagne.

Elle met en place des moyens techniques, financiers et humains pour permettre aux porteurs de projets culturels universitaires de créer et pratiquer dans l'incontournable salle de spectacle de l'Université Grenoble Alpes : l'Amphidice.

Pour en savoir plus, contactez la direction Culture et culture scientifique et technique :

Vanessa Delfau - vanessa.delfau@univ-grenoble-alpes.fr

Célie Rodriguez - celie.rodriguez@univ-grenoble-alpes.fr

LES AUTRES ACTEURS DE LA CULTURE SUR LE CAMPUS

Le service Culture et initiatives étudiantes de la COMUE

Le Service Culture et Initiatives étudiantes de la Communauté Université Grenoble Alpes conseille et accompagne sur la vie associative, le montage de projets et soutient les initiatives interuniversitaires via le dispositif «Étonnez-Vous !».

Contact : etonnez-vous@univ-grenoble-alpes.fr

Le service culturel du CROUS Grenoble Alpes

Dans le cadre de son dispositif «Culture-ActionS», le service culturel du CROUS apporte son aide dans la réalisation et le financement de projets culturels, d'engagement mais aussi de sport. Il met également à disposition des étudiants une salle de spectacle. Chaque année il organise également des concours culturels.

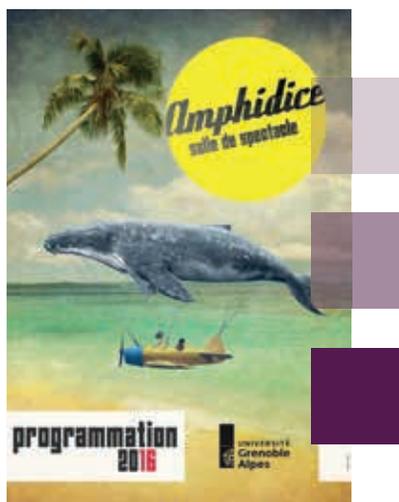
Contact : animateur.culture@crous-grenoble.fr



LES LIEUX INCONTOURNABLES SUR LE CAMPUS

- L'Amphidice, véritable salle de spectacle de 335 places et 7 emplacements pour les personnes à mobilité réduite. Elle accueille des concerts, des pièces de théâtre, des projections de films, des spectacles de danse et toutes sortes d'œuvres qui illustrent la richesse et la diversité de la création universitaire
- L'Aquarium, salle polyvalente, qui possède une capacité de 350 places, elle accueille les manifestations à configuration debout : concert, repas associatif, exposition... proposées par le service culturel du Crous, en partenariat avec les structures culturelles et les associations du campus.
- L'Aparté, dispose d'une jauge de 144 places assises. Agréable et fonctionnelle, elle est équipée en son, lumière et vidéo et accueille les manifestations de danse, théâtre, projection... proposées par le service culturel du Crous, en partenariat avec les structures culturelles et les associations du campus.
- L'Espace Vie Étudiante (EVE) est un bâtiment de 900m² au cœur du campus de Grenoble qui comprend :
 - un café
 - une salle de spectacle
 - une pépinière d'initiatives
 - les locaux d'associations hébergées (Radio Campus, INTEGRE, ...)

Cet espace vous est dédié, ouvert sur l'Université et la cité, est un formidable lieu de rencontres, d'échanges et de développement de projets en tous genres !



+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr >
Vie étudiante > Mes activités
culturelles

LES RENDEZ-CULTURELS

Toutes les informations et la programmation sur etu.univ-grenoble-alpes.fr

Un tramway nommé culture

Offrez-vous une pause culturelle de septembre à juin. Tous les mois l'équipe vous propose une programmation riche et variée. Venez assister à des spectacles, concerts, expositions, projections de films, conférences, visites de musées... le plus souvent gratuits.

Programme disponible dans les lieux culturels et l'office de tourisme.



RADIO CAMPUS GRENOBLE

90.8MHZ et sur internet

La radio universitaire, diffusée 24h/24 dans toute l'agglomération. Elle propose des programmes réalisés par ses adhérents et constitue le relais de la vie culturelle, sociale et scientifique locale. Beaucoup d'infos sur la vie du campus : interviews, chroniques, reportages, etc. Radio Campus est bien plus qu'une radio, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

+ D'INFOS ?

www.campusgrenoble.org

LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations étudiantes font partie intégrante de la vie et du paysage universitaire. Un véritable vivier d'initiatives existe déjà à l'Université Grenoble Alpes dans tous les domaines : l'art, le cinéma, la culture, la politique, la citoyenneté, le sport, la musique, etc. Encouragé par l'Université Grenoble Alpes, l'engagement associatif est un vecteur de formation et un atout majeur sur le plan personnel et professionnel.

Rejoins une des 200 associations du campus pour vivre cette expérience !

La vie associative de l'Université Grenoble Alpes reflète la diversité des centres d'intérêts et des préoccupations de ses étudiants :

- associations culturelles, sportives, citoyennes, internationales, solidaires ;
- associations de filière ;
- associations représentatives.



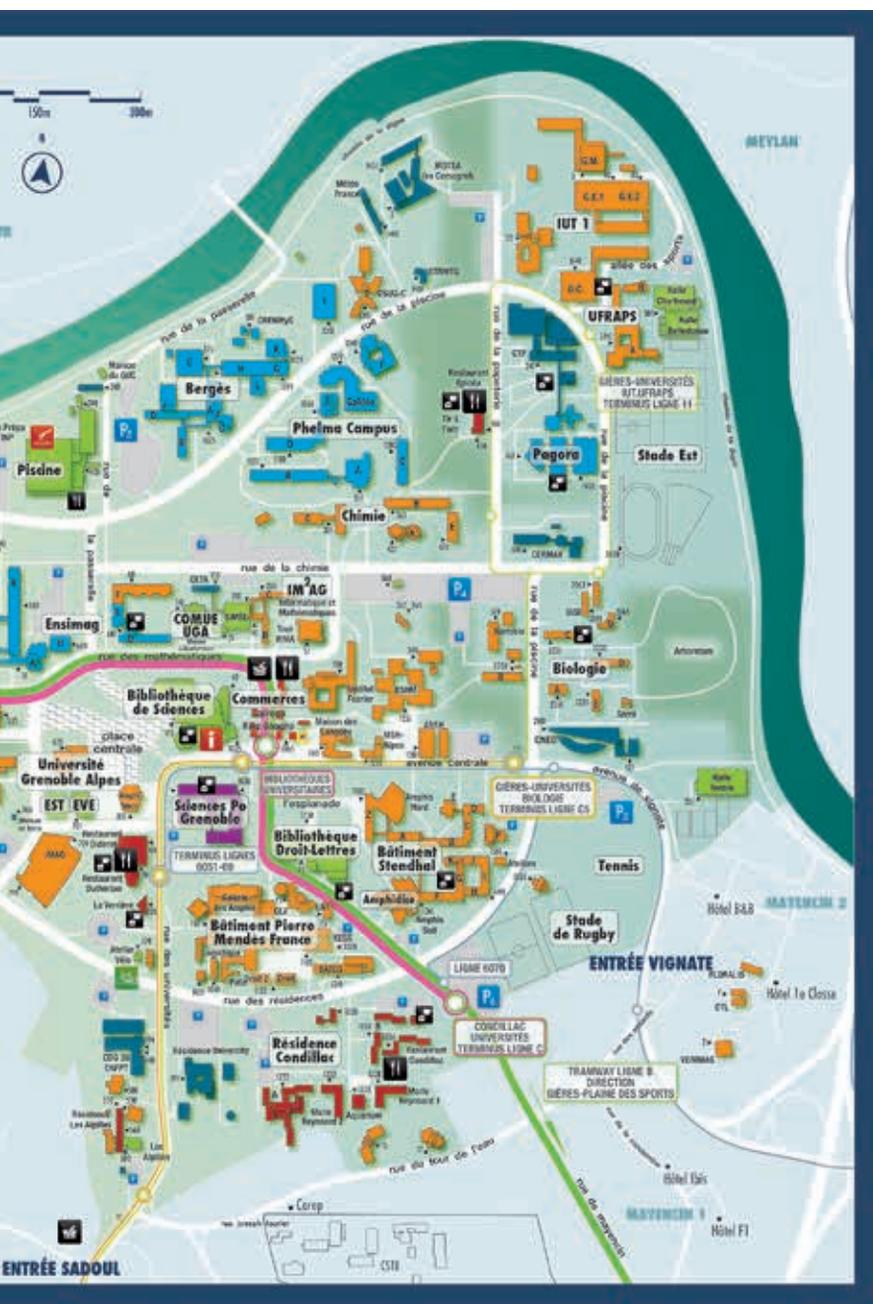
+ D'INFOS ?

www.univ-grenoble-alpes.fr >
Vie étudiante > Mes projets
associatifs et citoyens

+ LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Il a pour objectif le soutien financier des projets étudiants. Il est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de l'université et géré par la commission sociale d'établissement, en étroite collaboration avec l'ensemble des élus étudiants de l'université. Envie de monter un projet ? Renseignez-vous !





UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

C'est
Party!



JEUDI 15
SEPTEMBRE 2016

SPORT, DETENTE
& CONCERT



DOSE DE
SPORT



L'AFTER
20h-00h30

Concert en plein air
derrière la place
centrale

C'est le moment de
troquer tes running
pour tes ballerines !
Retrouve artistes,
buvettes, foodtrucks
et ambiance toi
à l'After UGA !



RALLYE
TON CAMPUS
13h-18h

Départ place centrale
Enfile maillot
et baskets pour
une course festive
de 5km non
chronométrée
à la découverte
de ton campus !

Inscription obligatoire
www.univ-grenoble-alpes.fr/cestparty/



CENTRALE PARK
10h30-20h
Place centrale

Transats, musique,
pétanque
et foodtrucks...
Fais une pause
dans ta rentrée
et viens «chiller»
sur notre village
événement.

De nombreuses
animations
t'attendent !

Entrée libre
et gratuite



f "UGA C'EST PARTY"
WWW.UNIV-GRENOBLE-ALPES.FR/CESTPARTY/



UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes

Comme
UN POISSON
dans l'eau



UNIVERSITÉ
**Grenoble
Alpes**

CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9
Tél. : + 33 (0)4 57 42 21 42
www.univ-grenoble-alpes.fr

univ-grenoble-alpes.fr



facebook.com/UGrenobleAlpes



univgrenoblealpes



Université Grenoble Alpes



@UGrenobleAlpes



Université Grenoble Alpes

